



CHARTRE D'UTILISATION

1. Sites participants

Sont admis les sites ayant pour sujet principal l'animation socio-culturelle.

Les sites proposant un système de TopSites identique au TopAnimation ne sont pas admis à participer.

Le Webmaster se réserve le droit d'accepter, de refuser, de suspendre ou de supprimer tout site sans préavis. Le Webmaster concerné sera prévenu par email.

La participation est gratuite.

Le site TopAnimation est 100% sans publicité.

2. Méthodes de participation

Le classement des sites est fonction du nombre d'entrées générées sur le Top.

Il existe 4 méthodes de participation.

- Le pop-under : une fenêtre s'ouvre sous votre site : 1 fenêtre ouverte = 1 entrée.

- La bannière : un lien image de 468x60 pixels affiché sur votre site : 1 clic = 1 entrée.

- Le bouton : un lien image de 88x31 pixels affiché sur votre site : 1 clic = 1 entrée.

- Le lien texte : un lien texte affiché sur votre site : 1 clic = entrée. Un seul clic est comptabilisé pour une même adresse IP par période de 24h.

Les Sorties correspondent au nombre de clics depuis le TopAnimation vers votre site.

Les entrées et les sorties sont remises à zéro chaque dimanche matin vers 5h.

Vous pouvez changer de méthode de participation au maximum une fois par mois.

3. Affichage sur le TopAnimation

Le TopAnimation affiche :

- Un aperçu votre site (avec un lien vers votre site),

- Le titre de votre site (avec un lien vers votre site),

- Une description de votre site,

- La présence de publicité ou non sur votre site,

- La présence de services payants ou non sur votre site,

- Les commentaires et la notation laissés par les visiteurs sur votre site.

- Le rang Google (logo rank en haut à droite).

Vous pouvez modifier les données affichées en contactant le webmaster.

Pour votre description :

- Les mots entièrement en majuscule sont interdits (sauf abréviations de type BAFA, BAFD, etc.)

- Les expressions du type "Le meilleur site", "A visiter absolument", etc., sont interdites : le but est de décrire le contenu de votre site.

4. Buts des participants

- Pour les sites générant beaucoup de trafic : asseoir leur position de leader dans le domaine.

- Pour les sites générant peu de trafic : profiter du trafic généré par les autres sites pour se faire connaître.

5. Obligation du site participant

En inscrivant votre site sur le Top'Animation, vous vous engagez à afficher l'une des méthodes de participation décrites ci-dessus.

Le code html à insérer vous est fourni par email à l'inscription.

Il n'est pas autorisé de générer des entrées sur le top avec un autre code que celui de son propre site.

Il n'est pas autorisé de déposer des appréciations sur son propre site ou d'y attribuer un nombre d'étoiles.

6. Non-respect de cette charte

Les sites ne respectant pas cette charte seront avertis par email.

Si les changements demandés ne sont pas effectués dans les 72h ouvrées suivant l'envoi du mail, le site sera suspendu du TopAnimation.

7. Responsabilité

- Le TopAnimation est un service d'AnimNet.com, déclaré à la CNIL sous le n°1047429 concernant le traitement informatisé des données. Vous pouvez exercer votre droit de modification ou de suppression des données vous concernant sur le site ou par email à webmaster@topanim.com.

- La responsabilité de TopAnim.com n'est pas engagée en cas de coupure du service, momentanée ou définitive, qu'elles qu'en soient les causes et les conséquences.

- TopAnim.com n'est pas responsable du contenu des sites indexés. Vous pouvez signaler tout contenu choquant à webmaster@topanim.com.

- Le webmaster se réserve le droit de modifier le service et cette présente charte à tout moment et sans préavis.

Création de la charte : 18 octobre 2004.

Dernière modification : 30 octobre 2007.